



Communiqué de presse

Le 19 septembre 2019

Prolongation du délai pour les collectivités territoriales qui souhaitent devenir Centres de Préparation aux Jeux (CPJ)

A la demande de nombreuses collectivités territoriales, Paris 2024 a décidé d'accorder un mois de délai supplémentaire à celles qui souhaitent candidater pour être référencées comme CPJ. La date limite de dépôt des candidatures est donc portée au 30 novembre 2019.

Trois mois après le lancement du label Terre de Jeux 2024, déjà plusieurs centaines de candidats !

Le 17 juin, au Sénat, Paris 2024 lançait le label Terre de Jeux 2024, destiné aux collectivités territoriales et aux acteurs du mouvement sportif qui souhaitent s'engager dès maintenant dans l'aventure olympique et paralympique. Quels que soient leurs moyens et leur taille, les territoires sont invités à prendre leur place dans le projet et à mettre plus de sport dans le quotidien, partout sur le territoire et pour le plus grand nombre.

Trois mois après le lancement, plusieurs centaines de collectivités territoriales sont déjà candidates, et une convention a été signée avec les fédérations olympiques et paralympiques au programme des Jeux.

Un tour de France a été engagé par les équipes de Paris 2024 et son président Tony Estanguet. Lors des déplacements, les échanges avec les élus locaux et les représentants du mouvement sportif sont riches et prometteurs, portant notamment sur les passerelles à bâtir entre les différents acteurs locaux pour faciliter la pratique sportive pour tous.

Une innovation : devenir Terre de Jeux 2024 pour être sélectionné comme CPJ

En juillet 2020, au moment des Jeux de Tokyo, un catalogue listant des infrastructures référencées comme Centres de Préparation aux Jeux (CPJ) sera remis aux 206 Comités Nationaux Olympiques et 182 Comités Nationaux Paralympiques du monde entier, lesquels pourront choisir un centre référencé et venir s'entraîner en France, à leur convenance, durant l'Olympiade.

Paris 2024 a décidé de coupler la sélection des Centres de Préparation aux Jeux à la procédure d'attribution du label Terre de Jeux 2024, comme l'explique **Tony Estanguet**, président de Paris 2024 : « *Nous avons la volonté d'ouvrir*



PARIS 2024
JEUX PARALYMPIQUES

les Jeux au plus grand nombre, de les faire vivre partout en France, du plus petit village à la plus grande Région, du club local à la fédération nationale. Nous allons permettre à chacun de participer pour que la fête soit encore plus grande et les performances des athlètes encore plus célébrées. C'est dans cet esprit que nous avons lancé le label Terre de Jeux 2024, et décidé d'y associer la sélection des futurs Centres de Préparation aux Jeux. »

Un mois supplémentaire pour déposer sa candidature en tant que CPJ

Au fil des échanges avec les équipes de Paris 2024, de nombreuses collectivités ont demandé à disposer d'un délai supplémentaire pour déposer leur dossier. Leur demande a été entendue et la date limite de dépôt des candidatures a été portée au 30 novembre 2019.

Les collectivités territoriales intéressées sont invitées à passer par la candidature au label Terre de Jeux 2024 puis à suivre les instructions concernant la sélection des CPJ : terredejeux2024.org.

Contacts presse Paris 2024

Alexandre VILLEGER – +33 7 50 97 37 32 – avilleger@paris2024.org

Mathilde RENOIR – +33 6 10 86 57 96 – mrenoir@paris2024.org

Paris 2024

Le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 a pour mission, dans le respect du contrat de ville hôte signé entre le Comité International Olympique (CIO), le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) et la Ville de Paris, de planifier, d'organiser, de financer et de livrer les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques sont le premier événement sportif au monde avec un impact médiatique incomparable. Ils rassemblent 10 500 athlètes olympiques et 4 350 paralympiques, provenant respectivement de 206 et 182 délégations réparties sur les cinq continents. Ils sont suivis par plus de 13 millions de spectateurs et 4 milliards de téléspectateurs du monde entier à travers plus de 100 000 heures de diffusion TV. Ils constituent, parmi tous les événements mondiaux sportifs, économiques ou culturels, un événement inégalé, dont la puissance démultiplie les impacts.

Créé en janvier 2018, Paris 2024 est présidé par Tony Estanguet, triple champion olympique et membre du CIO. Il est administré par un Conseil d'Administration (CA), qui réunit l'ensemble des membres fondateurs du projet : le CNOSF, la Ville de Paris, l'Etat, la Région Île-de-France, le CPSF, la Métropole du Grand Paris, le Conseil départemental de Seine Saint-Denis et des représentants des collectivités locales concernées par les Jeux.

Accéder aux contenus Paris 2024

<http://www.paris2024.media>

Login : media-paris2024 - Mot de passe : mediaaccess

Partenaires Mondiaux



Partenaire Premium

